

LOI TRAVAIL : NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE UNE SEULE ISSUE : LE RETRAIT !

Après le succès des mobilisations des 9, 17, 24 et 31 mars contre la casse du Code du travail, on continue jusqu'au retrait !

Manifestons sans retenue !

Samedi 9 avril à 14h

Nantes : Esplanade des Machines de l'île
Saint-Nazaire : Gare SNCF



BON PATRON

Vous avez peut-être vu sur les réseaux sociaux, le témoignage d'un petit patron de la région parisienne s'élevant contre la Loi Travail. Son argumentaire de défense du Code du Travail rappelle à juste titre que le Code du Travail protège aussi les entreprises ! En effet, en érigeant un socle de règles communes, le Code du Travail restreint le dumping social et économique qui ne profite essentiellement qu'aux grosses entités économiques. L'inversion de la hiérarchie des normes prônée par la Loi Travail aurait pour effet de relancer la guerre économique et la concurrence sauvage entre les entreprises. Les dindons de la farce, une fois encore, seront les Très Petites Entreprises et les PME et, bien sûr, leurs salarié-es.

SOLIDARITÉ INTER-GÉNÉRATIONNELLE

La combativité et les réflexes de classe, de solidarité, de fraternité de celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre ont permis durant des générations de lutter pour conquérir des droits sociaux. C'est grâce à ces combats que notre génération a pu profiter d'un certain confort de vie. Aujourd'hui, ces avancées sociales sont

profondément remises en cause et démantelées... Allons-nous laisser les jeunes se battre seuls ? Eux qui savent maintenant que, quel que soit le gouvernement, on leur promet une vie bien dégradée par rapport à celle de leurs parents, et, qui plus est, ce retour en arrière leur est imposé par la force, le mensonge et le déni démocratique.

Pourtant nos conditions de travail se détériorent lentement mais sûrement.

Pourtant les plans de Bercy et du gouvernement visent à exploser notre administration (prélèvement à la source, réseau des trésoreries démantelé, dématérialisation, centres d'appel, fusions/suppressions de services).

Nos enfants voient leur avenir s'assombrir. Nous aurions toutes les raisons de nous battre. Alors, avons-nous peur de revendiquer un monde plus juste ? Croyons-nous vraiment que ce pays n'a pas les moyens de faire une autre politique ?

RETENUE À LA SOURCE : UNE BONNE IDÉE ?

C'est une véritable catastrophe qui s'annonce pour les recettes de l'État, le service public et l'emploi.

La retenue à la source, c'est d'abord une privatisation qui ne dit pas son nom. Confier aux entreprises le recouvrement de l'impôt sur le revenu, c'est autant de suppressions de postes supplémentaires dans les SIP. À coup sûr, les entreprises vont de nouveau bénéficier de fonds publics pour faire ce travail. Et, bien entendu, la déontologie du service public, on s'assoit dessus.

Et combien de milliards l'État va-t-il perdre avec ce nouveau système ? Le système actuel de recouvrement de l'impôt sur le revenu (IR) en France est l'un des plus efficaces au monde (99 %). Parallèlement, c'est de notoriété publique, la fraude à la TVA (qui est déjà prélevée par les entreprises pour le compte de l'État) est massive (de l'ordre de 32 milliards par an). Nous pouvons donc légitimement penser que le taux de recouvrement de l'IR va chuter. Et qui paiera la facture à votre avis ?

Concernant la Taxe d'Habitation, déjà l'année prochaine, les gros bailleurs feront eux-mêmes la mise à jour pour le compte de l'État. Il est probable que tous les bailleurs seront bientôt soumis à cette obligation et qu'on leur demande également de prélever la Taxe d'Habitation pour l'État, avec les mêmes conséquences que pour l'IR.

Quant aux agent-e-s des SIP, grâce au PPCR, ils-elles pourront bientôt muter au service nettoyage à la mairie de Saint-Mars-La-Jaille ou directement à la CRS44 pour s'occuper des récalcitrant-e-s et des chômeur-euse-s !

Alors oui, il est urgent de batailler contre le prélèvement à la source qui est un outil de plus de destruction du service public.

